

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 FEVRIER 2016 - TARBES

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 26 février 2016 à Tarbes sous la présidence de M. Jean Jacques Dupuis, Président National.

Présents : Jean-Jacques Dupuis, Christian Sgombri, Carl Ginfray, Gérard Godet, Marie Janssen, Jacques Bailly, José De Sousa, Nicolas Andrieux, Marcel Leroy, Alain Kumm, Gilles Bergeron, Jacques Caris, Patrick Michaut, Pascal Moreira (représentant la 6^e région), Jean-Jacques Ruet, Sylvie Rahal, Hubert Quintin, Christian Le Fevre, Yves Andrieux, Gilles Penot, José Delplace, Jean-Pierre Barbaste, Léon Jourdain, Bernard Bourgeois

Observateurs : Claude Bruhier (1^e région), Jean-Pierre Teisseire (15^e région)

Absents excusés : José Taquet, Hervé Fardoux, Gérard Thil, Thierry Bazire, Claude Gabach, Patrick Kreiss

M. Jean-Jacques Dupuis, président de la FCF, accueille et remercie les membres présents. Il donne la parole à M. Barbaste, Président de la région Midi Pyrénées, qui nous accueille.

Les procès verbaux des 7 février et 29 août 2015 sont approuvés à l'unanimité.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES REGIONS

M. Andrieux dresse le bilan de cette journée. Le bénéfice s'élève à 6 235.50 € La vente des pigeons a rapporté 8 210 € Un grand merci à Nicolas pour la gestion du site.

M. Ruet souhaite que soient mis les résultats après chaque entraînement.

M. Dupuis précise qu'en 2018, 2019 et 2020 le groupement de la Somme est candidat à l'organisation du championnat de France des régions (Royaume). Si une autre candidature veut être déposée, elle devra être déposée en 2017 à Limoges.

CONGRES DE TARBES

M. Barbaste dresse le bilan du congrès : excellente ambiance avec tous les organisateurs du congrès.

- Difficulté à trouver des salles et des dates convenant à tous.

Seul petit bémol : le repas du samedi soir : le prix du repas comprend aussi les prestations (salle, orchestre). Le bilan financier n'est pas terminé.

Revoir les frais de déplacement des jeunes qui se sont déplacés et rembourser au tarif SNCF.

Seules les Fédérations Allemande et Suisse étaient représentées.

FINANCES

M. Godet fait le point sur la trésorerie. Le bilan financier est positif de 5 300€

Une première constatation : 445 240 bagues vendues, c'est ce poste qui a apporté le plus d'argent à la FCF.

Cela est dû à l'augmentation de 5 centimes par bague. Les licences ont rapporté 123 330 € les lâchers étrangers 84 119 € soit une baisse de 20 % par rapport à 2014. Cela s'explique par le fait qu'il y avait eu un rattrapage payé par les Fédérations étrangères en 2014.

Les charges s'élèvent à 402 855 €. Elles sont dues principalement aux salaires des secrétaires et charges, le bulletin national et son envoi, mission de lâchers, les frais de déplacement.

Toute cette trésorerie sera projetée demain au cours de l'Assemblée Générale.

M. Dupuis précise que nous avons rencontré moins de soucis concernant les bagues matricules (bagues manquantes, doublons et qui se salissaient très vite)

- Le contrôle dopage est en forte augmentation. Les analyses sont effectuées dans un laboratoire en Afrique de Sud à raison de 500 € l'analyse.

M. Quintin demande que soit expédié un pigeon « dopé » afin de vérifier la fiabilité des analyses.

- Les 7^e et 16^e régions ne figurent plus dans les comptes de régions. Les sommes s'y rapportant ont été transférées dans le compte « caisse d'entraide », qui à ce jour dispose de 14155 €

- Le commissaire aux comptes demande que soit actée la location du rez-de-chaussée du bâtiment pour la somme de 5 668 € par an, dans le compte-rendu du Conseil d'Administration. Ce qui est fait.

Le CA décide, à la majorité, moins 1 abstention, de reconduire dans les mêmes conditions la location du rez-de-chaussée à la 1^e région.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- M. Quintin interpelle le CA afin que chacun réfléchisse et s'exprime sur les réunions des C.A., trouvant anormal de se rencontrer à 3 Semaines d'intervalle.

- M. Barbaste demande à M. Quintin de s'expliquer sur les mails qu'il a diffusés largement, réclamant au Président National le droit de vérifier les comptes concernant les frais de déplacements des administrateurs, justificatifs à l'appui. Propos qui démontrent une certaine suspicion.

M. Quintin s'engage à ne plus employer ce procédé (internet) et de s'adresser dorénavant au Président en Conseil d'Administration.

- M. De Sousa rappelle le principe du CA et du congrès National qui se doit d'être une fête avant tout, où les administrateurs doivent être présents auprès des délégations étrangères et des colombophiles. Il faut éviter de jeter en pâture des mails à tout va.

- M. Dupuis précise que le CA du mois de mars est important car il a lieu juste avant la saison sportive. Des décisions sont à prendre, les administrateurs en profitent aussi pour apporter les pigeons sélectionnés pour les différents championnats et l'on doit aborder les points qui n'ont pas été vus lors des deux derniers CA.

- Mme Rahal demande que soit adressé un bulletin national par adresse par souci d'économie.
Cela sera oui.

- M. Quintin se plaint des envois échelonnés des licences l'obligeant à oblitérer les enveloppes et à se déplacer à plusieurs reprises à la poste.

- M. Le Fevre trouve le système satisfaisant, il peut ainsi effectuer un pointage des colombophiles de sa région.

VŒUX

1^e région : En référence à l'article 22 du règlement des concours : après la vente totale de ses pigeons, l'amateur n'est plus admis aux concours avant un délai de 4 ans à compter du 1^e janvier qui suit cette vente. Il est demandé de réduire ce délai à 2 ans.

Le CA décide à l'unanimité de présenter ce vœu à l'Assemblée Générale.

15^e région : En référence à l'article 2 : mise en loges : supprimer le mot « régulièrement » et remplacer « colombiers différents » par « adresses postales différentes ».

Il faut absolument se pencher sur ce problème afin qu'il soit présenté à la commission des statuts qui devra se réunir en 2016.

Courrier de la 13^e région

La FCF est-elle une association reconnue d'utilité » publique, les régions, groupements et associations peuvent-ils profiter de cette reconnaissance ? Il est demandé à la FCF de transmettre cette demande à la D.R.F.P. du Nord.

Cette question est mise à l'étude.

Autre demande

- La Fédération Française dépend aujourd'hui du Ministère de l'Agriculture et à ce titre ne bénéficie-t-elle d'aucun avantage, la FCF peut-elle demander son rattachement au Ministère de la ville et des sports ?

Le sujet sera revu au prochain CA.

- Pour endiguer la chute vertigineuse des colombophiles en France, la FCF pourrait formuler une requête auprès des élus députés afin de faire voter une réduction d'impôt pour que les colombophiles s'investissent.

- La FCF possède une trésorerie abondante : peut-elle faire profiter de cette trésorerie par des subventions les clubs locaux qui, souvent, sont en difficultés financières.

Certaines associations peuvent profiter des services d'une personne effectuant un service civique.

Les associations colombophiles sont-elles dans ce cas ? Cela permettrait de régler le problème de la rémunération du chauffeur.

M. De Sousa propose de se rapprocher de personnes compétentes pour obtenir davantage de précisions.

SECTION SPORTIVE NATIONALE

Cooptation d'un nouveau président de la Commission Sportive Nationale suite à la démission de M. Tantart. M. Dupuis présente les candidatures de M. Pénot et de M. Dubroeuq reçues à la FCF. Il précise que ce poste est très important : il demande une grande disponibilité.

Le vote se fait à bulletins secrets : 28 votants, 24 exprimés.

M. Penot obtient 5 voix, M. Dubroeuq obtient 19 voix ; 4 votes nuls.

Le choix sera ratifié en Assemblée Générale. M. Dupuis proposera à M. Dubroeuq de travailler s'il le souhaite avec M. Pénot, ce dernier voulant s'investir.

COMMISSION DE DERNIER RECOURS

Renouvellement de 2 membres de la Commission de dernier recours. Cette commission juge les affaires transmises par la chambre de cassation. La commission se compose de 5 membres qui sont désignés par tirage au sort au cours d'un CA et pris parmi les Présidents de la section Protection et Contentieux de chaque région. Actuellement, elle est composée de la 8^e, la 10^e, 12^e, 13^e et 21^e

Le Président de cette commission est le plus âgé. Chaque année 2 membres sont renouvelés : sont retirées la 10^e et la 21^e, sont tirées au sort : la 11^e et la 15^e. La 8^e étant dépourvu de Président de section Protection et Contentieux, elle est soustraite et c'est la 18^e qui est tirée au sort à son tour.

Donc, pour 2016 la commission de dernier recours est constituée des 11^e, 12^e, 13^e, 15^e et 18^e régions.

Concernant le CA du 19 mars, il est envisagé de commencer dès le vendredi soir à 18h. La majorité des membres sera présent. On débutera par les sujets les moins importants.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Jean-Jacques Dupuis souhaite à toutes et à tous un excellent congrès et propose de se retrouver pour le repas de bienvenue.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal que le Président National et la Secrétaire générale ont signé après lecture.

La Secrétaire Générale

Le Président National

Marie JANSSEN

Jean-Jacques DUPUIS